

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2023-2024

Licence Professionnelle mention Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier – Droit et gestion de l'habitat social

Conseil de Gestion : le 13 juillet 2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12 septembre 2023

La Vice-Présidente en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Christèle EYRAUD et Laurent FIOLET

Parcours, Niveau	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Droit et gestion de l'habitat social	Christèle EYRAUD	Christele.EYRAUD@uca.fr
Droit et gestion de l'habitat social	Laurent FIOLET	<u>Laurent.FIOLET@ext.uca.fr</u>

Contact en scolarité : scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignement	s, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)
Assiduité aux CM	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
Assiduité aux TD	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Le délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé est impérativement inférieur à 1h. Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en contrôle continu annoncée préalablement l'étudiant sera considéré comme défaillant. En cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu annoncée préalablement ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant, une épreuve de substitution sera programmée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution l'étudiant sera déclaré défaillant.

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Droit et gestion de l'habitat social	12 semaines	Avril au 30 septembre n+1

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Christèle EYRAUD

MCCC 2023-2024 LP Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier 2 sur 5

MODALITÉS DE COMPENSATION

Semestre 1											
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable							
Α	UE1 - UE2 - UE3	15	Х								
В	UE1 - UE2	9	Х								
С	UE1 - UE2	6	х								

Semestre 2											
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable							
Α	UE1 - UE2 - UE3	9	х								
В	UE1 - UE2	21	Х								

Les notes se compensent à l'intérieur d'une même unité d'enseignement, entre unités d'enseignement d'un même semestre et entre semestres d'une même année universitaire. La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu, à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des UE, y compris le projet tutoré et le stage et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Parcours Droit et gestion de l'habitat social

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

					Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
tre			Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff	évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
Semestre	Bloc			des EC	Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		UE 1 : Acteurs et politique du logement social	6												
		EC 1 : Collectivités territoriales EC 2 : Acteurs et politiques EC 3 : Les métiers du logement social EC 4 : Ateliers d'immersion		60	EvC		2	E et/ou O		1	М		1	М	
		UE 2 : Politique de la ville, géographie sociale et sociologie de l'habitat	3												
	А	EC 1 : Politique de la ville EC 2 : Géographie sociale EC 3 : Sociologie		30	EvC		2	E et/ou O		1	М		1	М	
		UE 3 : Connaissances juridiques	6							1	М				
		EC 1 : Principes juridiques EC 2 : Gestion du contentieux EC 3 : Biens et assurances		30	EvC		2	E et/ou O		1	М		1	М	
1		EC 4 : Droit du travail EC 5 : Contrats et marchés EC 6 : Fiscalité		30	EvC		2	E et/ou O		1	М		1	М	
		UE 1 : Stratégie et commercialisation	3												
		EC 1 : Accession sociale EC 2 : Démarche mercantique		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		1	М	
	В	UE 2 : Gestion de la demande et des attributions	6												
		EC 1 : Gestion de la demande et des attributions EC 2 : Publics vulnérables EC 3 : Gestion technique du patrimoine		60	EvC		2	E et/ou O		1	M		1	М	

	C - Etabl ir	UE 1 : Méthodologie, outils et méthodes de communication	3									
	une relati	EC 1 : Méthodologie écrite et orale EC 2 : TICE EC 3 : Communication		30	EvC	2	E et/ou O	1	М	1	М	
	prof	UE 2 : Langues	3									
	nnell	EC 1 : Anglais	30	30	EvC	2	E et/ou O	1	0	1	0	
		UE 1 : Gestion de projets et management	3									
		EC 1 : Management des équipes EC 2 : Montage d'opération et qualité EC 3 : Gestion financière du montage d'opération		30	EvC	2	E et/ou O	1	М	1	М	
	Α	UE 2 : Gestion locative	3									
2		EC 1 : La vie du bail EC 2 : Syndic et copropriété EC 3 : Comptabilité et gestion locative		30	EvC	2	E et/ou O	1	M	1	М	
		UE 3 : Gestion de la relation clientèle	3									
		EC 1 : Pratique et traitement des impayés EC 2 : Gestion de proximité		30	EvC	2	E et/ou O	1	М	1	М	
	В	UE 1 : Projet tutoré	6	60	EvT	1	M et/ou S			1	M et/ou S	
	, D	UE 2 : Stage	15	150	EvT	1	M et/ou S			1	M et/ou S	
			30									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES:

Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse) Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)